

38th Special Session of the HRC

Geneva, 2018

Speaker: Diana DERZHAVETS

38th SPECIAL SESSION OF THE HUMAN RIGHTS COUNCIL **Trafficking in persons, especially women and children**

Oral statement submitted by IIMA – Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice

Merci, Monsieur le Président,

IIMA remercie le rapporteur pour son étude sur la traite des personnes surtout la traite des enfants. Convaincus que la prévention des facteurs favorisant la vente des enfants constitue un élément crucial, nous attirons l'attention sur le problème de séparation des enfants de leurs parents surtout parmi des migrants.

IIMA exprime sa préoccupation concernant la violation des droits des enfants, lorsque les services sociaux placent illégalement des enfants sur la base de faux rapports. Des assistants familiaux reçoivent des rémunérations élevées versées par le budget de l'État. Dans certains pays, ce montant atteint environ 6-7 milliers d'euros par mois pour chaque enfant. Malheureusement, ces paiements stimulent les retraits d'enfants injustifiés, engendrent infractions, mettent en danger non seulement la santé mentale des enfants placés, mais aussi toute leur vie future. Par ailleurs, les enfants retirés à leur famille deviennent des cibles potentielles pour les trafiquants d'enfants dans le cadre d'un processus d'adoption ultérieure.

Nous invitons les États membres à définir clairement par la loi des critères de retrait des enfants de leur milieu familial.

On observe la tendance que dans la plupart des cas les tribunaux rendent des jugements en faveur des services sociaux. Pour gagner un procès, il faut connaître bien les règles de procédure ce qui reste difficile pour les personnes qui n'ont pas d'expérience professionnelle ou n'ont pas d'argent pour payer les services des avocats. Nous considérons qu'il est nécessaire de rétablir l'équilibre des possibilités financières des parties. À ces fins recommandons de financer par le budget d'État les frais de procédure et les honoraires de l'avocat de la partie des parents.

Je vous remercie, Monsieur le Président.